

Pétition pour le maintien de la fermeture de la Rue du Village

Du fait de sa situation particulière (rue en pente assurant la jonction entre le haut et le bas de la route cantonale et desservant la gare, l'école du village accueillant les enfants de la 1P à la 6P, les différents commerces et la caserne de pompiers), la sécurité du bas de cette rue a toujours été au cœur des préoccupations et a donné lieu à sa fermeture définitive en octobre 2014; fermeture qui n'a suscité aucun recours lors de la mise à l'enquête effectuée en janvier-février 2014, ce qui mérite d'être souligné.

Depuis 4 ans, la circulation sur la Rue du Village ne s'est pas arrêtée mais a été atténuée en raison de la pose de la barrière interdisant la circulation de transit, barrière malheureusement une nouvelle fois sujette à controverse. Or, cette limitation de la circulation a eu pour effet d'augmenter la sérénité des riverains, passants, clients, promeneurs et parents des enfants scolarisés à l'école d'Arzier et de renforcer la sécurité de tous.

En conséquence, aujourd'hui et par la présente, nous nous prononçons en faveur du maintien d'une barrière sur le bas de la Rue du Village.